

la pollution. Peut-être a-t-il raison quant aux sources de la pollution, mais cela ne veut pas dire qu'on ne doit pas s'occuper de la pollution industrielle; il faut l'enrayer.

Je dois remercier l'éditorialiste des *News* de Medicine Hat d'avoir exposé la situation telle qu'elle existe.

Québec: M. Paul Allard, ministre des Ressources naturelles du Québec, a critiqué hier l'annonce d'une campagne fédérale-provinciale d'épuration des eaux par le gouvernement fédéral. M. Allard a reproché au gouvernement de n'avoir pas consulté les provinces avant d'annoncer le projet de loi sur les ressources en eau du Canada.

Nous en revenons encore une fois à la constitution. Voici quelques exemples, monsieur l'Orateur, de provinces qui ne se soucient nullement de la pollution, mais uniquement de l'avantage politique que pourrait leur donner leur opposition au projet de loi fédéral, même si celui-ci n'a, à mon avis, aucune vigueur et n'a été présenté qu'à la seule fin de ménager les susceptibilités des provinces. Ces provinces pourraient, me semble-t-il, examiner intelligemment la situation dans son ensemble et ne pas chercher à faire obstacle aux mesures proposées par le gouvernement fédéral pour enrayer la pollution. Nous espérons donc pouvoir, au comité, apporter au bill C-144 des amendements qui seront vraiment utiles et qui aideront la population du pays.

Or, monsieur l'Orateur, j'en suis convaincu, le gouvernement actuel doit considérer la situation générale comme une question d'élimination ou de survivance. Si les prétendues autorités en droit constitutionnel y cherchent la belle plume, il suffit de les emplumer. On verra ensuite combien de temps ces beaux oiseaux qui se ressemblent survivront ensemble. Mais le seul endroit où il convient de rassembler les adversaires d'une politique nationale contre la pollution est là où un collecteur décharge dans nos ruisseaux, nos rivières et nos lacs, les matières contaminées et ils devraient s'y tenir assez longtemps pour apprendre ce qu'est la pollution. A moins que nous ne fassions comprendre à ces gens la signification de la pollution, nous ne pourrions rien faire à ce sujet.

Nous avons constaté qu'on chargera divers organismes gouvernementaux de s'occuper de la lutte contre la pollution. Un programme fédéral, dit-on, sera coordonné par le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources par l'intermédiaire d'un comité interministériel. Le ministre de l'Agriculture n'y participera pas, semble-t-il. Or, j'espère que, lors de l'étude en comité, on cherchera à connaître les vues de ce ministère, qui pourrait beaucoup aider au sujet des programmes généraux de contrôle de la pollution. De même, le ministre des Finances (M. Benson), le Conseil du Trésor et le premier ministre (M. Trudeau) lui-même devraient être amenés à prendre

part à ces discussions, car à moins d'intéresser ceux qui détiennent les cordons de la bourse, on ne trouvera pas l'argent nécessaire pour lutter contre la pollution. Bien que le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Greene) semble bien vouloir enrayer la pollution, le bureau du premier ministre a communiqué peu de choses sur le sujet si ce n'est de la pollution sous forme de verbiage.

• (4.40 p.m.)

A mon point de vue, le bill expose une philosophie, mais il ne fera pas grand-chose pour remédier à la situation actuelle. Le ministre d'État (M. Lang), qui représente Saskatoon-Humboldt, et le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Greene) ont demandé au public de présenter des instances aux responsables du contrôle de la pollution. On a demandé au public de prendre part aux discussions sur ce bill. Dans bien des cas, des personnes ont essayé de faire des démarches auprès des gouvernements provinciaux et des municipalités à propos du contrôle de la pollution mais sans succès. A Moose Jaw, M. Gerry Hudson, premier vice-président du Conseil du travail régional de Moose Jaw, a fait une étude sur la pollution qui existe dans la région de Moose Jaw et il a présenté ses conclusions au conseil municipal. Rien n'a été fait à la suite de ce rapport. M. Hudson et ses adjoints ont pris des photographies des eaux environnantes et ont joint cette documentation à l'appui de leurs conclusions avant de les présenter au Conseil, le 18 novembre 1969, dans l'espoir que la question serait portée au gouvernement provincial ou fédéral. Voici ce que dit l'article de journal que j'ai en main sur cette affaire:

M. Gerry Hudson, premier vice-président du Conseil du travail régional de Moose Jaw, a reproché au conseil municipal lundi de ne pas donner suite à un mémoire du Conseil du travail sur la pollution.

L'article continue. Un échevin lui ayant demandé s'il était possible de polluer quelque chose qui l'était déjà, M. Hudson s'est montré surpris et il a dit:

«A-t-on jamais entendu pareille bêtise... La logique de cette observation nous échappe... C'est comme si l'on disait: «A quoi bon accuser quelqu'un d'avoir violé une femme qui avait déjà été violée?»

Au fond, selon le bill, nos cours d'eau ayant déjà été violés, ils le seront encore à tout jamais. Ils continueront d'être pollués.

J'espère que personne ne dira que si nous concluons à la pollution simplement parce que nos rivières et nos lacs sentent mauvais, nos méthodes sont peu scientifiques. En 1954, le conseil de ville de Moose Jaw avait un règlement qui interdisait de polluer les cours d'eau de la région. Malheureusement, personne ne